Agression au cutter à St-Cyr-au-Mont-d'Or (69) : Un Congolais interpellé en région parisienne

26/01/2019 à 12h00

Le 8 janvier, sous la menace d'un cutter, une quadragénaire avait été contrainte de se déshabiller avant d'être dépouillée. Une agression extrêmement violente, qui avait marqué les esprits. La victime avait subi plusieurs fractures, dont une de l'os hyoïde (cou), qui lui ont valu un bilan provisoire de trente jours d'ITT (incapacité totale de travail).

Le 8 janvier, la quadragénaire, animatrice à l'Ehpad, était assise dans sa voiture quand l'individu avait surgi. Il a commencé par la frapper au visage avant de la faire sortir de son véhicule pour la conduire de force dans le bâtiment voisin en travaux. Là, sans qu'il ait expliqué son geste lors de sa garde à vue, il l'a forcée à se dévêtir et l'a abandonnée ainsi : en sous-vêtements, pieds nus et le visage tuméfié. Il s'est enfui avec ses habits et sa carte bancaire, qu'il a rapidement utilisée pour ponctionner le compte de sa victime.

Âgé de 28 ans, il a été interpellé mercredi après-midi dans l'Essonne. Aussitôt placé en garde à vue, il a ensuite été transféré à Lyon. De nationalité congolaise, il était en séjour régulier sur le territoire français, mais n'avait pas de domicile fixe.

(…) Le Progrès